

Edito

La fête de Noël, un moment précieux de partage à ne pas manquer

Weihnachten – ein Fest der Verbundenheit und des Teilens

Les yeux pétillants des enfants devant les vitrines, les sapins et les crèches illuminés, l'odeur de la cannelle parfumant le vin chaud, plus de doute la fête de Noël approche.

Noël c'est aussi les moments précieux de retrouvailles en famille pour la plupart d'entre nous. Mais pour les personnes seules et ou dans le besoin, cette période souligne encore leurs manques et leur tristesse. Ayons à leur égard des paroles, des gestes particuliers pour les aider. C'est la mission de Caritas Valais de tendre les mains vers chacun afin de soulager leur fardeau durant toute l'année mais tout spécialement durant la période de l'Avent.

Noël, c'est surtout la naissance du Christ, ne la laissons pas disparaître derrière les belles décorations et les bons repas. Le monde a besoin de se souvenir, de revivre la naissance de Jésus au quotidien. La préparation spirituelle en famille est le plus beau cadeau que nous puissions nous offrir les uns les autres.

«Je me tiens à la porte et je frappe, si quelqu'un m'ouvre, j'entrerai et je souperai avec lui.» (Ap 3,20).

Dans ce numéro spécial Noël, nous donnons la parole à Monsieur Jean Zermatten, défenseur convaincu des droits de l'enfant. Quelle lutte dans le monde afin de sortir des enfants de la pauvreté, de la maladie, du travail forcé, de l'exploitation sexuelle, de l'horreur de la guerre ! Peut-on s'imaginer que les droits élémentaires de l'enfant soient autant bafoués dans le monde.

Chères lectrices, chers lecteurs, partageons la joie de la fête de la naissance du Christ. Chacune et chacun de nous peut à un moment de sa vie avoir le bon mot, le bon geste pour donner de l'espoir à ceux que le Seigneur met sur notre chemin. Que Noël soit la fête de la Lumière Divine guidant nos pas sur le chemin de l'amitié, du partage et de l'amour du prochain. Joyeux Noël à toutes et à tous.



Die funkelnden Augen der Kinder vor den Schaufenstern, geschmückte Weihnachtsbäume und leuchtende Krippen, nach Zimt duftender Glühwein – kein Zweifel, Weihnachten steht vor der Tür...

Die meisten von uns verbringen Weihnachten im Kreise ihrer Familie. Für alleinstehende oder notleidende Menschen jedoch ist dies oft eine Zeit, in der sich die Traurigkeit und Bedürftigkeit noch stärker spürbar machen. Ein liebes Wort oder eine wohlwollende Ge-

ste können für diese Menschen viel bedeuten. Es ist die Aufgabe der Caritas Wallis, während des ganzen Jahres hilfsbedürftigen Menschen unter die Arme zu greifen, aber insbesondere während der Adventszeit.

Die schönen Dekorationen und das gute Essen sollen uns nicht aus den Augen verlieren lassen, dass wir an Weihnachten die Geburt Christi feiern. Die Menschen sollten sich daran erinnern und das Fest der Geburt Jesu täglich begehen. Die spirituelle Vorbereitung in der Familie ist das schönste Geschenk, das wir einander machen können.

«Ich stehe vor der Tür und klopfe an. Wer meine Stimme hört und die Tür öffnet, bei dem werde ich eintreten, und wir werden Mahl halten, ich mit ihm und er mit mir.» (Offb 3,20)

In dieser Weihnachts-Sonderausgabe lassen wir Jean Zermatten, engagierter Verfechter der Kinderrechte, zu Wort kommen. Armut, Krankheit, Zwangsarbeit, sexuelle Ausbeutung, Krieg: Überall auf der Welt werden die Grundrechte der Kinder verletzt. Es braucht viel Engagement, um dagegen zu kämpfen.

Liebe Leserinnen und Leser, freuen wir uns gemeinsam über die Geburt Christi. Jeder von uns soll die Gelegenheit ergreifen, denjenigen, die unsere Wege kreuzen, gut zuzusprechen, Trost zu spenden oder zu helfen. Weihnachten soll das Fest des göttlichen Lichts sein, das uns auf dem Weg der Freundschaft, des Teilens und der Nächstenliebe leitet. Ich wünsche Ihnen allen frohe Weihnachten.



Ancien juge des mineurs en Valais, Monsieur Jean Zermatten a fondé l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) en 1995. Il y a fonctionné en qualité de directeur pendant toutes ces années. Au 31 décembre, il passera la main à Madame Paola Riva Gapany, sous-directrice depuis l'an 2009. Monsieur Zermatten continuera à donner des cours dans le domaine des droits de l'enfant. Son action en faveur du droit des enfants a été reconnue au niveau international. Il a notamment été nommé expert au comité des droits de l'enfant de l'ONU en 2005. En 2011, il a accédé à la présidence de ce comité durant deux mandats.

L'association Caritas Valais, par ses consultations sociales et financières est confrontée chaque jour à des dossiers touchant des familles. C'est avec plaisir que nous donnons la parole à ce grand défenseur de la cause des enfants.

L'accueil fait à la Convention des droits de l'enfant ?

Jamais un traité international n'a reçu un pareil accueil: 194 pays ont signé et ratifié ce texte contraignant et l'on peut imaginer que les deux retardataires devraient bientôt se rallier au mouvement commun, comme pour offrir un merveilleux cadeau à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (ci-après la CDE) qui a fêté son 25^e anniversaire ce 20 novembre dernier. Dans l'histoire des droits humains, c'est un record !

Quel bilan ?

Il est difficile de tirer un bilan de ces 25 premières années, au risque d'exposer une longue liste de plaintes sur les violations des droits des enfants qui se produisent dans le monde, ou sur les problèmes récurrents que rencontrent les Etats pour mettre en application la CDE. Je vais surtout essayer de mettre en avant des grands sujets de préoccupation et les progrès accomplis.

Courte description de la Convention

Il est commun de désigner la CDE comme la convention des 3 Ps: comme **Prestations**, comme **Protection** et comme **Participation**. Les deux premiers Ps ne sont pas vraiment nouveaux, puisque dans le développement historique des droits de l'enfant, l'adulte a considéré que l'enfant, être en devenir et dépendant matériellement des adultes, devait jouir de prestations spécifiques et que son état de personne vulnérable méritait une protection particulière.

Que sont les prestations ?

Ce sont des services ou des mesures d'assistance pour les enfants, soit déjà existantes comme alimentation, hébergement, éducation, santé..., soit nouvelles comme l'identité, (droit de l'enfant à un nom et à une nationalité et la protection de son identité) ou comme la réadaptation et la réinsertion, notamment des enfants victimes.

Et la Protection ?

La CDE reprend des principes connus tels la protection contre les abus, le travail, l'exploitation sexuelle. Elle étend la protection à des domaines nouveaux: protection contre la torture, l'engagement des enfants dans les conflits armés, le trafic, la consommation de produits stupéfiants, la privation de liberté non

justifiée. La promulgation en 2000, des deux Protocoles facultatifs sur les enfants dans les conflits armés et sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants accentuent encore cet aspect protectionnel.

La Participation ?

La CDE bouscule les adultes avec le troisième P: **celui de la participation**; c'est aussi là que réside, à mon sens, la principale avancée de ce texte. Il donne, en effet, un nouveau statut à l'enfant qui n'est plus seulement celui à qui l'on accorde des prestations ou celui que l'on protège, mais qui devient aussi celui dont on doit recueillir et écouter la parole et qui est appelé à **participer** aux décisions qui le concernent. L'enfant peut influencer les décisions.

...une petite Révolution ?

OUI, car c'est l'innovation la plus spectaculaire de la CDE, puisqu'elle introduit le concept que l'enfant, au fur et à mesure de son développement et selon son discernement, peut participer à la vie de sa famille, de son école, de son centre de formation et de la Cité, en général. Il n'est plus seulement un membre passif dont on s'occupe, il devient un acteur de son existence.

Quelques questions choisies

La pauvreté

Depuis 1990, on mesure l'extrême pauvreté dans le monde en développement au moyen d'une norme représentant le seuil de pauvreté. Fixé à l'origine à un dollar par jour, le seuil de pauvreté moyen est à 1,25 dollar par jour, ce qui correspond à la définition de la pauvreté absolue selon la Banque mondiale. La réduction de la pauvreté est dépendante des possibilités de travail (un travail décent pour tous) et de l'augmentation de la productivité. « Au cours des dix dernières années, la productivité a augmenté d'au moins 4% par an en Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans la Communauté d'États indépendants. Ainsi, le nombre de pauvres ayant un emploi a reculé dans ces trois régions. Par contre, la progression généralement faible et irrégulière de la productivité en Afrique subsaharienne n'a pas permis aux personnes ayant un emploi dans cette région d'échapper à la pauvreté »¹.

Depuis 2008: crise alimentaire mondiale et crise financière remettent en question cette progression de la productivité et font à nouveau grimper le nombre de personnes, notamment des enfants, qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Le dernier rapport UNICEF 2014, qui étudie cette question de la crise, montre que dans les pays dits développés de très nombreuses situations de pauvreté ont surgi (Italie, Grèce, Espagne, mais aussi France...).

Le problème de la pauvreté reste très important pour tous, en particulier pour les enfants: la pauvreté matérielle, bien sûr qui amène toutes formes d'exploitation (travail, prostitution, délinquance...); la pauvreté de l'environnement qui n'offre que peu de stimulation; la difficulté alors d'exercer des droits... Ventre vide, n'a pas d'oreille pour le respect des droits !

On doit aussi comprendre la pauvreté bien au-delà de la situation individuelle (bas revenu, faible niveau d'accès aux biens de consommation), pour réfléchir plus en infrastructures générales qui permettent la jouissance des droits (éducation, santé...).

La santé

Les causes principales de décès d'enfants sont des maladies facilement évitables: la pneumonie, la diarrhée, la malaria et la rougeole... Il faut pour cela de simples améliorations des services de santé de base. Malnutrition, absence d'eau potable, manqué d'hygiène potentialisent les risques de maladie. «Des millions d'enfants meurent chaque année de causes évitables, ce qui est inacceptable. Un enfant qui naît dans un pays en développement risque 13 fois plus de mourir au cours des cinq

premières années de sa vie qu'un enfant né dans un pays industrialisé²». Sans parler du VIH/SIDA et de ses effets qui affectent les enfants et du risque Ebola...

Progrès ?

On peut souligner des progrès importants accomplis dans plusieurs régions :

- réduction de la mortalité des moins de 5 ans d'un tiers depuis 1990, dans 63 pays ;
- réduction de moitié des enfants morts des suites de diarrhée ;
- augmentation sensible du taux de vaccination ;
- augmentation massive des possibilités d'accès au sel iodé, protégeant ainsi près de 100 millions de nouveaux nés problèmes liés à l'insuffisance d'iode (principale cause de retard mental).

«En 2006, pour la première fois dans l'histoire, les taux annuels de décès d'enfants de moins de cinq ans sont passés en dessous de la barre des dix millions. En 2006, près de 80 % des enfants de la planète étaient systématiquement vaccinés contre la rougeole. Ce résultat est remarquable..

Et les Mères ?

En ce qui concerne la santé des mères, le taux de mortalité maternelle reste très élevé dans de nombreux pays du monde. En 2010, près de 500 000 femmes sont mortes pendant leur grossesse, durant l'accouchement ou dans les six semaines qui ont suivi la naissance.

L'Éducation

L'objectif du millénaire est d'assurer l'éducation primaire pour tous. Dans pratiquement toutes les régions, le taux net de scolarisation en 2010 a atteint entre 90 et 95% et de nombreux pays ont atteint l'objectif de la scolarisation primaire universelle. «Le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, qui n'étaient pas scolarisés, a chuté, passant de 103 millions en 1999 à 73 millions en 2006, malgré une augmentation générale du nombre d'enfants dans ce groupe d'âge.»³

Il reste des poches de résistances : dans les pays guerres civiles ou conflits ; dans les pays qui subissent des catastrophes naturelles à effets durables : les enfants risquent alors d'être privés d'une éducation adéquate. L'autre question demeure la discrimination dont souffrent les filles : dans de nombreux pays les taux de scolarisation sont très différents selon le genre.

Par contre, si l'on se penche sur les chiffres de la scolarité secondaire, on est très loin d'une scolarisation universelle : en 2008, dans les pays en développement, moins de 54% des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire sont scolarisés. Il y a comme un goulet d'étranglement pour le secondaire...

Exploitation sexuelle

En 1996, le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants a eu lieu à Stockholm. 122 gouvernements ont alors adopté un calendrier pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants et la combattre. La découverte de cette terrible réalité a amené bien des Etats à prendre des dispositions législatives, notamment en introduisant la notion de juridiction extra-territoriale permettant la poursuite et le jugement de personnes agissant à l'étranger et favorisant la coopération transfrontière. Ce fut aussi le point de départ de l'engagement des agences touristiques à se préoccuper du tourisme sexuel.

En 2000, un des résultats de cette prise de conscience fut la promulgation du **Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants**. On peut dire que le mouvement de prise de

conscience est important ; la question du sort des victimes est mieux prise en compte ; le tourisme sexuel n'est plus impuni, la collaboration internationale en matière de poursuite et de jugement devient plus efficace, luttant ainsi contre l'impunité. Une nouvelle Convention, dite de Lanzarote, que la Suisse a ratifiée, renforce le dispositif légal de lutte ; mais il faut encore insister sur la prévention et la mise en œuvre des textes...

Les enfants soldats

Durant les années 1995-2005, environ 2 millions d'enfants ont été tués dans les conflits armés et combien d'autres ont été blessés, handicapés, victimes psychologiques de l'horreur de la guerre ; et les nombreux enfants qui ont sauté sur des mines, en jouant tranquillement près de leur village.

Aujourd'hui, environ 150'000 enfants sont encore impliqués, à l'échelle mondiale dans des conflits armés, soit directement au front, soit dans des tâches de deuxième ligne ou d'autres missions liées à l'exploitation sexuelle, notamment des milliers de fillettes.

Donc des progrès considérables ont été accomplis et également, les premières décisions, survenues à la Cour spéciale pour le Sierra Leone, condamnent des adultes pour avoir utilisé des enfants dans leurs combats. Mais il reste encore du pain sur la planche...

Le travail des enfants

On peut dire que le travail de l'enfant est un des domaines qui a aussi reçu beaucoup d'attention de la part de la communauté internationale, surtout dans les pays occidentaux, déjà avant la CDE puisque la Convention 138 sur l'âge minimal d'admission au travail date de 1973 ; et de nombreuses ONGs sont actives dans ce domaine. Ce qui a surtout progressé c'est le concept holistique de lutte contre le travail des enfants qui ne s'intéresse pas seulement à retirer des enfants du circuit de l'exploitation, mais qui surtout envisage les questions de pauvreté, d'éducation, de développement d'activités génératrices de revenus pour les parents.

Si de grands progrès ont été accomplis dans le secteur du travail formel, les problèmes demeurent dans le travail informel.

L'agriculture et le travail domestique restent très demandeurs de travail juvénile et très difficiles à contrôler. Près de 70% des enfants qui travaillent sont occupés dans ces deux secteurs.

En Conclusion

Beaucoup a été accompli en ces vingt-cinq années de vie de la Convention ; mais, il est clair que beaucoup reste encore à faire. Pour ma part, je pense que nous avons beaucoup progressé dans tous les Etats avec une prise de conscience que les enfants détenaient des droits et en fournissant un effort très important pour mettre en place des lois et des mécanismes d'application.

Au plan international, également, les conférences se multiplient, le travail des rapporteurs spéciaux est précieux et plusieurs initiatives, comme l'Etude mondiale sur la violence à l'égard des enfants ouvrent des pistes nouvelles.

La mise en commun de toutes les actions et les efforts des très nombreuses ONGs et des agences onusiennes donnent également de la force. Car il en faut pour affronter les défis qui nous attendent !

«Chaque être humain est important ; ensemble, nous pouvons rendre le monde plus juste pour les enfants»

Jaap Doek, Président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU



¹ <http://www.un.org/french/millenniumgoals/poverty.shtml>

² <http://www.un.org/french/millenniumgoals/poverty.shtml>

³ Idem note 5

Les services de / Die verschiedenen Dienstleistungen der

CARITAS Valais
Wallis

Si vous-même ou quelqu'un de votre famille avez besoin :

- D'une écoute dans une période difficile
- D'un moment de partage et de solidarité
- De vêtements de qualité à très bas prix
- D'une aide alimentaire d'urgence
- De conseils professionnels pour :
 - revoir vos priorités en cas de budget négatif
 - refaire le point en cas de dettes ou poursuites
 - obtenir un appui ponctuel dans des questions administratives
 - répondre à vos différentes questions juridiques d'ordre général
 - etc.

Nous vous offrons :

- Un accueil chaleureux dans la discrétion
- Une écoute attentive et sans jugement
- Une prise en compte globale de vos problèmes par une petite équipe professionnelle dans différents domaines
- Un très grand choix de vêtements neufs ou en parfait état à très bas prix et voire gratuitement dans certains cas
- Une réponse immédiate aux demandes alimentaires urgentes

Renseignements généraux - Auskünfte :

027 323 35 02

www.caritas-valais.ch

www.caritas-wallis.ch

Consultations

Lieux

Sion	Rue de Loèche 19	027 323 35 02
Brig	Viktoriastr. 15	027 927 60 06
Monthey	Av. de l'Industrie 14	027 323 35 02

Programmes d'insertion (Sion)

- Chômeurs
- Personnes à l'aide sociale
- Personnes en demande AI

Boutique de vêtements

- **Sion** Rue de Loèche, 19 027 323 35 02

Label de qualité

- Valais excellence



CCP 19-282-0

Rédacteur responsable : Alexandre Antonin ■ Rédactrice adjointe : Claudine Hofmann-Darioly

Composition et impression : Imprimerie Schmid, Sion ■ Adressage : Caritas Valais, Sion

*Un grand Merci à tous nos généreux donateurs
pour leur soutien au cours de l'année 2014!*

*Nous vous souhaitons des fêtes de Noël et de fin d'année remplies
de joies partagées avec les personnes qui vous sont proches
et pour la nouvelle année la réalisation de vos vœux les plus chers.*

*Ein herzliches vergelt's Gott allen grosszügigen Spendern
für ihre Unterstützung während des Jahres 2014!*

*Wir wünschen Ihnen frohe Weihnachten, viel Glück,
Frieden und Segen fürs kommende Jahr 2015*

